gences que l'on observe encore offrent donc des bases de travail très solides. Les seuls textes des citations littérales ont pu faire l'objet de ces remaniements, et non pas les citations approximatives où se révèle le mieux l'originalité de saint Augustin par rapport à Cicéron. Les variantes qui auront passé d'un texte à l'autre sont essentiellement des variantes mineures : chute ou adjonction de petits mots, échange de mots équivalents, rectification d'une faute, etc., indices précieux pour la critique verbale qui dès lors ne peut plus s'exercer, mais les variantes importantes du point de vue de la pensée auront eu des chances de subsister. L'homme du moyen âge en effet, qui était indifférent aux moindres variantes que relève la critique verbale, attachait du prix à une leçon augustinienne qui lui paraissait contenir la pensée du grand docteur de l'Occident chrétien[1].

— M. P. Grimal approuve la prudence et la méthode de cet exposé si suggestif.

— M. P. Courcelle s'accorde avec l'auteur sur l'ensemble de ses conclusions. Il fait observer, à propos d'un exemple allégué, que le texte du *De inuentione*, II, 159-167, cité dans le *De diuersis quaestionibus LXXXIII*, *Quaestio* XXXI, a été, en effet, très souvent repris au XII^e^ siècle. Il suggère une recherche : la comparaison entre les citations de Cicéron que fait Loup de Ferrières dans sa correspondance, et le texte des manuscrits de Cicéron dont il est l'auteur.

— M. B. Blumenkranz objecte la fidélité des copistes à reproduire des citations scripturaires sous une forme pourtant divergente de la version latine qui leur était familière. — Le P. M. Testard pense que ce cas est assez différent : saint Jérôme explique, dans la *Lettre* LVII, 5, Ad Pammachium, comment il traitait différemment, en tant que traducteur, un texte profane ou l'Écriture. Il est vraisemblable qu'il en fut de même dans la tâche de la copie, et que l'on apportait à reproduire un texte sacré un scrupule que n'inspirait pas un texte profane.

VI.

SÉANCE DU SAMEDI 14 JUIN 1958,
consacrée à la célébration du bimillénaire de César et Cicéron.

Président : M. P. Grimal.

Membres présents. — M^lle^ d'Alverny, M^me^ J. Assa, M. H. Bardon,

1. On trouvera de plus amples développements sur ce sujet dans la thèse de l'auteur, *Saint Augustin et Cicéron, I : Cicéron dans la formation et dans l'œuvre de saint Augustin*, Paris, Études augustiniennes, 1958, p. 317-331.

Mme H. Bardon, MM. J. Béranger, B. Blumenkranz, Mlle M. Bontemps, MM. G. de Boussineau, Y. Bouynot, P. Boyancé, O. Chennevelle, J. Collart, Mme Collinet-Guérin, MM. J.-M. Courtès, A. Dain, J. Doignon, R. Dreyfus, M. Durry, P.-M. Duval, Mlle J. Ernst, MM. R. Étienne, G. Fohlen, R. P. G. Folliet, J. de Foucault, R. France, Mlle H. Fugier, MM. E. Galletier, J. Hellegouarc'h, N. I. Herescu, J. Heurgon, P. Jal, Mme P. Jal, M. R. Jumeau, Mlle J. Lac, MM. P. Langlois, P. Lévêque, Cl. Margueron, Mme et M. J. Marouzeau, MM. G. Mauger, A. Michel, Mme M. Michel-Lévy, MM. J. Morel, L. Nougaret, Mmes S. Nougaret, A. Ohana, MM. Ch. Parain, J. Perret, Mmes J. Perret, H. Pétré, MM. A. Piganiol, R. Poncelet, M. Rambaud, Mme V. Regnot, MM. J. Reinach, G. Rochefort, L.-F. Rolland, M. Ruch, R. Schilling, Mme P. Schwob, MM. W. Seston, J. Soubiran, R. P. M. Testard, A. Vernet, Mlle S. Viarre, MM. R. Villers, J.-P. Wuilleumier.

M. P. Grimal, président, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux trois délégués que la Société a invités à cette séance quasi solennelle et qui représentent trois groupements associés à ses travaux : M. J. Béranger, président du groupe romand, M. M. Ruch, délégué du groupe strasbourgeois, et M. M. Rambaud, représentant les adhérents de la région lyonnaise. Il salue en eux des spécialistes éminents des études césaro-cicéroniennes et rappelle avec les éloges qu'ils méritent les travaux qui les qualifient pour prendre la parole à cette séance commémorative, devant une assistance particulièrement impressionnante par son nombre et sa qualité.

I. — M. J. Béranger traite de *Cicéron précurseur politique et de la théorie de Pierre Grenade sur le Principat.*

Dans un tour d'horizon rappelant les synthèses récentes sur Cicéron et le Principat, il évoque la mémoire de Pierre Grenade, enlevé prématurément à la science et dont les travaux, qui devaient aboutir à une thèse sur le stoïcisme et l'Empire romain, ont orienté la recherche d'une manière déterminante. P. Grenade a insisté sur le caractère philosophique du *De republica*, sur les tendances cicéronisantes de la littérature impériale favorisant des rapprochements superficiels et fallacieux : le principat augustéen n'est pas l'accomplissement de la théorie cicéronienne ; il est plutôt l'exploitation par un politicien adroit et sans scrupule d'idéaux masquant une usurpation qui, sous l'effet de la propagande, tendit à se légitimer par un retour à la République, soit à Cicéron même.

M. Béranger situe la contribution de P. Grenade en exposant les problèmes toujours pendants que posent les rapports entre Cicéron et Auguste et, de plain-pied dans son sujet : *Cicéron précurseur politique*,

montre qu'il ne faut pas demander à l'auteur du *De republica* d'anticiper sur l'histoire, avec laquelle il se trouve presque nécessairement en contradiction. Le consulaire n'en a pas moins laissé un héritage vivace et valable pour la postérité : des notions indélébiles sur l'État, les gouvernants, les gouvernés, les devoirs et les droits du particulier à l'intervention pour sauver l'État en détresse. L'orientation vers le passé (la constitution idéale présentée est celle de la Rome des Scipions) ne signifie pas seulement un retour aux institutions anciennes ; Cicéron entrevoit dans le *De legibus* des réalisations à venir. Sa contribution la plus efficace et immédiate au régime augustéen consiste dans l'emploi de l'arme idéologique. Cicéron a donné aux princes la doctrine qui assurait le mieux leur pouvoir en le légitimant : le stoïcisme. Les *Philippiques* et les *Res Gestae* d'Auguste attestent, par des ressemblances incontestables de forme et de fond, une identité de vues qui fait de Cicéron un précurseur. Toutefois, M. Béranger estime que, pour rendre justice à Cicéron politique, il faut élargir le débat. Le vide laissé par P. Grenade restera difficile à combler, car seul il était préparé à démêler avec doigté les influences et à attribuer à Cicéron et à Auguste leur juste part [1].

— M. A. Piganiol prend l'occasion de ce brillant exposé pour rappeler les éléments d'une thèse qu'il a défendue : le *De legibus* anticipe sur la réforme religieuse d'Auguste ; religion et politique vont de pair ; comme le confirme la terminologie de la XIV^e^ Philippique, Cicéron est le véritable précurseur du principat augustéen.

— M. P. Boyancé signale l'influence de Cicéron sur les gouverneurs de province (voir la lettre de Pline). Il communique à l'assemblée que P. Grenade avait laissé sa thèse suffisamment avancée pour qu'on puisse en envisager la prochaine publication.

— M. P. Wuilleumier estime que c'est bien le *De legibus*, le *De officiis* et les *Philippiques* qui révèlent la dernière étape de la pensée politique de Cicéron : sous la pression des circonstances, celui-ci a évolué et reconnu le rôle déterminant du *privatus*.

II. — M. M. Ruch présente une communication sur le sujet *Nationalisme culturel et culture internationale dans la pensée de Cicéron.*

1. Il commence par passer en revue la position des philosophes grecs qui inspirent diversement Cicéron. Aristote et Platon s'en tiennent encore à un nationalisme étroit, fondé sur l'idée de la prééminence absolue du monde hellénique qui détient le privilège de l'esprit d'in-

1. Le texte intégral de cette communication sera publié dans un volume de *Mélanges Klingner*.

vention. La pensée hellénistique s'oriente vers la considération de la civilisation en général, sans discrimination ethnique. Dicéarque en fait, le premier, l'historique. Ératosthène met en avant la *synkrisis* ethnique et la tendance cosmopolite, protestant contre la distinction brutale faite entre Grecs et Barbares. Polybe apparaît comme l'apologète classique des fondements spirituels de l'Empire romain, dont il explique l'accroissement par l'idée de φύσις. Poseidonios, enfin, élabore une loi sociologique : l'humanité tout entière est conduite d'un état de nature, assimilable à la barbarie, à l'état de civilisation ; au terme de ce processus, la philosophie devient spéculative. Seul Carnéade se déclare l'ennemi irréductible de la grandeur romaine. Mais les Romains, dès le IIe siècle, accueillent favorablement les leçons de l'hellénisme, dont ils reconnaissent le caractère universel.

2. Cependant, avant Cicéron, la notion même de culture est, à Rome, bien réduite ; fondée sur la distinction entre les *maiores* et les *minores artes*, elle n'a aucun caractère synthétique. Cicéron, lui, puise son nationalisme dans l'admiration que professent Polybe et Panaitios pour la constitution et les choses romaines. Mais, reconnaissant très tôt la valeur civilisatrice de la philosophie, il se trouve pris entre deux exigences opposées : prouver que les anciens Romains, malgré leur manque de culture philosophique, étaient parfaits (jugement de valeur) et que le peuple romain s'est occupé de philosophie très anciennement (jugement de réalité). Son idée maîtresse est celle d'une répartition des rôles respectifs : aux Grecs l'εὕρησις, aux Romains la ζήλωσις. Au reste, les Romains possédaient une sagesse philosophique immanente, prouvée par leurs plus anciennes institutions. Ce que Cicéron revendique pour son peuple, ce sont les aptitudes plus que les réalisations. Cette thèse ne semble pas avoir été reconnue par Varron, qui explique par l'imitation seule toutes les institutions culturelles romaines. Lucrèce, de son côté, est un partisan exclusif de l'hellénisme.

3. C'est dans un effort de dépassement de sa propre pensée que Cicéron va élaborer la notion d'une culture internationale ; sa réflexion s'engage dans trois grandes avenues : l'universalité philosophique, la valeur du droit, le devenir historique.

L'universalité apparaît comme un effort pour coordonner les diverses disciplines, pour surmonter l'opposition du βίος θεωρητικός et du βίος πρακτικός. Dès lors peut se réaliser l'union et l'égalité des esprits d'élite devant la recherche commune de l'*humanitas*. D'autre part, par le droit se révèle le caractère commun de tous les hommes. La société humaine est fondée sur deux principes : *ratio et oratio*. L'usage de la *recta ratio* dirige l'humanité vers l'état de civilisation ; les belles-lettres sont le véhicule de cette ascension.

Ainsi, la pensée de Cicéron gagne sans cesse en étendue et en profondeur. La culture est conçue comme l'aspiration ininterrompue vers l'unité de la vie spirituelle. Nul n'a senti plus que Cicéron qu'il fallait donner à l'imperium un « supplément d'âme ». Son appel demeure pour nous, au siècle de la technique et des passions exacerbées, à la fois un reproche et une consolation.

— M. P. Grimal, mettant en relief les vues présentées de façon convaincante par M. Ruch, observe aussi que le nationalisme culturel est exceptionnel à Rome. Caton a mis les faisceaux et la dignité des magistrats romains aux pieds d'Athénodore de Tarse. Dans le privé, les Romains se faisaient les disciples des Grecs, tandis qu'en public la bourgeoisie provinciale affichait son mépris de l'hellénisme. Cicéron a eu le grand mérite de réagir contre le discrédit de la philosophie qu'affectaient ses contemporains. M. Grimal évoque aussi le lien d'amitié qui unira Pline le Jeune au stoïcien Euphratès (*Lettres* 1, 10).

III. — Sous le titre *En campagne avec Jules César*, M. Michel Rambaud a cru possible, en se fondant sur les données sporadiques fournies par le *Bellum Gallicum* et en les complétant par des calculs et des raisonnements d'arithmétique classiques, de reconnaître le nombre des légions de César en Gaule, l'ordre de marche et de bataille qu'il adoptait, la façon dont il choisissait les unités en vue de les détacher, et même — quoique avec une plus grande part accordée à l'hypothèse — la succession des légats dans les divers commandements. Réservant pour une autre publication le détail de ces recherches, il propose à la Société d'appliquer à la première partie de la guerre des Gaules (de 58 à 54) les résultats qu'il croit avoir atteints et de considérer quel aspect prend alors l'histoire de la conquête.

Lorsque les Helvètes sont sur le point d'envahir la province, César dispose d'une légion en Transalpine et, en Cisalpine, de trois autres cantonnées dans la région d'Aquilée. C'est là le signe qu'il songeait à faire la guerre vers l'est dans les régions danubiennes. Les événements le surprennent et il improvise sa stratégie, commençant par opposer aux Helvètes la légion qu'il a prise au passage, dans le Dauphiné, sans doute, et qui était la 6e. Il ne tarde pas à appeler depuis Aquilée les 7e, 8e et 9e légions, et à lever les 10e et 11e. Sa confiance en la 10e s'explique par ce qu'elle fut la première unité levée en son nom, et qui n'avait prêté serment qu'à lui seul. L'étude, même sommaire, de la chronologie montre que mobilisation et concentration avaient été déclenchées avant que le proconsul eût parlementé avec les Helvètes. Il voulut donc faire d'un incident de frontière la guerre qu'il désirait.

Quand César rejoignit les émigrants au bord de la Saône, il laissa au camp les 7e, 8e et 9e légions, qui avaient fourni la plus longue marche, et attaqua avec une formation où il amalgamait l'avant-garde, légion la plus ancienne, la 6e, et l'arrière-garde, les légions toutes récentes, 10e et 11e. De là vient que Labiénus, chef provisoire de la 6e légion, prit part à ce combat dont certains historiens lui ont attribué tout le mérite. Une fois la Saône passée, une bataille décisive serait nécessaire. César organisa donc son ordre de combat, en faisant passer Labiénus de la 6e à la 9e légion, qui serait le pivot et l'aile gauche de l'armée, et il combattit les Helvètes avec les 6e, 7e, 8e et 9e légions, rangées de droite à gauche, en laissant les 10e et 11e légions à la garde du camp.

La campagne contre Arioviste devint nécessaire parce que César avait changé de politique et de stratégie : l'année précédente, consul, il avait fait du Germain l'ami et l'allié du peuple romain pour pouvoir partir lui-même vers les régions danubiennes. Les événements récents l'amenant en Gaule, il fit sienne la politique du sénat et des Éduens. C'est alors que Galba lui amena la 12e légion, qui constitua le « praesidium » de Besançon, tandis que les six autres unités (6e à 11e) combattaient Arioviste.

L'occupation de Besançon, l'établissement des quartiers d'hiver chez les Séquanes, signifient que César, conseillé peut-être par les Éduens et Diviciacus, a conçu le plan de sa conquête, sa « ratio belli » : il laissera le Centre de la Gaule aux Éduens et à leurs amis, et prendra pour objectif l'Océan, plus particulièrement les côtes de la Manche et de la mer du Nord, accès de la Bretagne. Le Rhin limite à l'est le théâtre des opérations, dont l'axe général correspond presque à une ligne Turin-Boulogne, révélatrice des visées du conquérant. Ces visées expliquent l'attitude des peuples Belges qui mobilisent les premiers en 57, celle des Remi qui se rendent parce qu'ils sont menacés d'abord, celle des Sénons qui aident le proconsul parce que la ligne des opérations passant au nord de leur territoire ne les menace nullement.

La bataille *ad Axonam* fut livrée presque entièrement par la 10e légion (Titurius Sabinus) et par la cavalerie (D. Brutus). La poursuite fut confiée, comme l'année précédente, à une formation où se retrouvaient une légion de vétérans, la 9e, et deux récentes, les 13e et 14e. La rencontre elle-même apporte une leçon : contre neuf légions, toute coalition gauloise est impuissante. Les Belges se dispersent donc. César soumet les Suessions et les Bellovaques, et, ôtant à l'adversaire la disposition de 110.000 guerriers, peut diviser son armée, détacher, depuis la région de Bratuspantium, son avant-garde, la 6e légion (P. Crassus) en direction de l'Armorique. Lui-même va réduire les derniers combattants de la coalition belge, puis, tournant le dos à la

Meuse et au Rhin, rejoint son avant-garde, et pour l'hiver dispose son armée auprès de la Seine et de la Loire.

César a un grand plan stratégique : ces quartiers d'hiver constituent deux bases pour des offensives qui doivent se dérouler presque parallèlement, l'une à partir de la Seine, en direction du Cotentin (Titurius Sabinus, 9e, 11e et 13e légions), l'autre, depuis la Loire, en direction du Morbihan (César, 8e, 10e et 14e légions). La 6e légion (D. Brutus) et la 7e (P. Crassus) ont été envoyées vers la Loire pour y construire une flotte. A la reprise des opérations, P. Crassus, assurant l'aile gauche du dispositif stratégique, descendra vers l'Aquitaine ; Labiénus, assurant l'aile droite, avec une très grosse cavalerie, surveillera les Belges et le Rhin. Ce plan entrait dans un vaste ensemble conçu par les triumvirs : l'Armorique devait être soumise en 56, la Bretagne en 55. En 54, c'eût été le tour de Crassus de prendre l'offensive en Orient.

L'échec de la 12e légion dans le Valais va gêner l'exécution de ces projets. Pendant un an ou deux, César ne pourra guère utiliser cette unité affaiblie ; surtout, il voit qu'une seule légion ne peut remplir une mission offensive, qu'il faut donner davantage de monde à P. Crassus (12 cohortes des 6e et 7e légions), donc restreindre la flotte (8 cohortes, reste des mêmes légions). La flotte dut compter 55 navires, chacun de la force moyenne d'une trière, avec 80 hommes embarqués ; de là vint que les navires romains, groupés par deux ou trois, mirent environ dix heures pour réduire les 220 *pontones* des Vénètes.

En 55, César eût envahi la Bretagne plus tôt sans l'irruption des Usipètes et des Tenchthères. Il y perdit du temps, il y perdit une illusion, celle de la cavalerie érigée en arme autonome. Obligé de confier la base à une forte garnison (11e légion et une fraction de la 12e), d'envoyer contre les Ménapes et les Morins un corps d'armée (Titurius Sabinus, 6e, 14e, 8e, 9e légions, une fraction de la 12e), il ne fit plus en Bretagne qu'une reconnaissance (7e et 10e légions). En 54, il avait conçu un plan classique, où le premier rôle était réservé à l'infanterie : en Gaule, Labiénus avec les 8e, 9e et 14e légions, et 2.000 cavaliers ; en Bretagne, avec César, les 6e, 7e, 10e, 11e et 12e légions, et 2.000 cavaliers, que transporteraient des bateaux d'un type nouveau, à raison de 120 par légion. Cette fois, ce fut la turbulence des Trévires qui compromit l'expédition, en faisant perdre un mois, et surtout l'occasion de partir (contre les Trévires, 8e, 9e, 14e, 6e légions). En outre, la moitié de la 6e légion, partie sur ses bateaux du pays des *Meldi*, fut empêchée par le mauvais temps de rejoindre le gros. D'où, à l'intérieur du corps expéditionnaire, un désordre, reconnaissable à la façon dont fut constituée la garde du camp naval. Ce désordre expliquerait en partie le désastre essuyé par la flotte.

Deux fois, le conquérant avait vu ses plus grands projets contrariés par une menace surgie du côté de l'est. Pour les *hiberna* de 54-53, il adopta un dispositif tout nouveau : c'est qu'il se préparait à attaquer au printemps, selon un axe Amiens-Cologne. Comme les Belges en 57, comme les Armoricains en 56, les Éburons et leurs alliés prirent les devants. Cette fois, toute la conquête allait être compromise. L'étude de la première partie de la guerre des Gaules fait voir ainsi comment César a formé progressivement et perfectionné sa méthode, spécialisé certaines légions dans des missions d'avant-garde, d'arrière-garde, ou de surveillance des bases et des communications, et toujours opéré de façon à ce qu'une fois l'objectif atteint ses unités pussent, sans désordre, passer à l'opération suivante.

— L'heure avancée ne permet pas d'ouvrir un débat sur la question, mais M. Grimal, président, se plaît à reconnaître dans l'exposé de M. Rambaud la hardiesse de conception et la finesse d'interprétation qui ont fait de lui un spécialiste éminent de la politique, de la stratégie et de la personnalité césariennes.

— L'administrateur de la Société des Études latines a cru bon de prolonger la manifestation inaugurée par cette séance en la faisant suivre d'un dîner amical destiné en même temps à fêter nos hôtes non parisiens. Ce dîner a réuni dans une ambiance de confraternité personnelle et scientifique une soixantaine de convives, auxquels le président, M. P. Grimal, souhaite à l'heure de l'apéritif une cordiale bienvenue.

— En fin de dîner, il se plaît à souligner le sens de la manifestation de ce jour : évocation des deux grands hommes qui ont été appelés à orienter dans des circonstances décisives la politique de Rome, qui, par leurs actes, leurs études et leurs œuvres, ont illustré l'un des moments essentiels de l'histoire de Rome, et qu'une mort violente a unis presque sans intervalle dans un destin tragique.

— M. J. Marouzeau prend acte de la présence des trois délégués qui ont apporté à cette journée la participation de leurs Groupes pour évoquer la longue période pendant laquelle ces Groupes, à l'occasion de voyages et de contacts fructueux, dont il se plaît à évoquer l'intérêt et le pittoresque, ont ménagé à notre Société la cordiale collaboration, qui fait pour une bonne part son originalité, entre Paris, la province et l'étranger.

— Invité à clore cette réunion par une allocution que tout le monde attend, M. J. Béranger se plaît à rappeler comment sa vie, depuis trente-deux ans, est liée à la Société des Études latines, qu'il remercie

de son invitation et de son accueil. Il lui apporte les messages cordiaux de ses amis suisses, les yeux fixés sur la grande nation latine qui traverse des temps difficiles.

« Le rayonnement de votre activité, dit-il, n'a cessé d'être bienfaisant et fécond. Le Groupe Romand, enfant de la Société des Études latines, suit son chemin, exposé aux intempéries du siècle. Il s'efforce de conserver l'héritage latin ; il veille sur l'intégrité de la Romandie ; il établit des contacts avec la civilisation allemande par le sous-sol romain. Il rappelle à ses membres les exigences de la recherche, encourage les jeunes en les mettant en contact avec leurs aînés.

Les séances du Groupe sont fréquentées. L'une d'elles, il y a une année, a réuni à la frontière, à Augst près de Bâle, le Groupe alsacien et le Groupe romand. Il y a une quinzaine, nous avons organisé un week-end latin, à Versoix, près de Genève, dans la demeure hospitalière de l'un de nos membres. Le Comité fit appel à votre concours et vous associa à ses travaux par la présence de MM. Marouzeau et Piganiol, qui dans deux communications prodiguèrent le trésor de leur science et de leur humanisme...

Votre hôte d'aujourd'hui repartira emportant la vision réconfortante et de visages familiers et de visages nouveaux. Il ose espérer que nos Sociétés pourront, comme par le passé, se rencontrer bientôt.

Chers amis de France, je lève mon verre à la Société des Études latines et à son fondateur, mon cher maître, M. Marouzeau, à ses membres, à la science française, et à la France — tout court. »

VII.

SÉANCE DU SAMEDI 8 NOVEMBRE 1958.

Président : M. H. Bardon.

Membres présents. — Mlle M. Th. d'Alverny, M. J. André, Mmes J. Assa, S. Bails, M. R. Bloch, Mlle M. Bontemps, MM. A. Bourgery, P. Boyancé, J.-P. Brisson, R. Chevallier, P. Courcelle, A. Dain, Mme J. Deléani, MM. A. Diény, R. Dumaine, M. Durry, Mlle J. Ernst, MM. G. Fohlen, R. P. Folliet, J. de Foucault, Mlle R. Fournier, MM. R. France, Ed. Frézouls, E. Galletier, R. Goujard, J. Hellegouarc'h, N. I. Herescu, P. Jal, P. Langlois, H. Le Bonniec, Mlle G. Le Romain, M. J. Marouzeau, Mlle Y. Mestivier, M. A. Michel, Mme H. Michel-Lévy, MM. C. Nicolet, L. Nougaret, Mme S. Nougaret, M. J. Perret, Mlle H. Pétré, M. H. Pflaum, Mme V. Regnot, MM. J. Reinach, M. Ribaud, G. Rochefort, R. Sindou, P. Veyne, Mlle S. Viarre, M. J.-P. Wuilleumier.